



## FOIRE AUX QUESTIONS

### Travaux : installation de modulaires

Cette FAQ offre des réponses aux diverses interrogations entourant l'installation des modulaires à notre école. Au fil des semaines et selon les questions nous étant adressées, cette FAQ sera bonifiée afin de fournir un maximum d'informations à l'ensemble de notre communauté scolaire.

En tout temps, vous pouvez poser vos questions en écrivant à [espace-couleurs@cssmi.qc.ca](mailto:espace-couleurs@cssmi.qc.ca).

#### Les travaux en bref

- Installation de modulaires permettant un ajout de 8 classes;
- Début des travaux le 21 avril 2021 et **fin des travaux en août 2021**;
- Objectifs des travaux :
  - Permettre aux futurs élèves du quartier de poursuivre leur scolarisation à proximité de leur domicile;
  - Offrir une solution aux besoins de places-élèves, et ce, en prévision des cinq prochaines années.
- **Services responsables du dossier au CSSMI** : service des ressources matérielles et service de l'organisation scolaire du CSSMI
- **Entrepreneur général exécutant les travaux** : AMB Modulaires

#### Questions publiées le 20 mai 2021

##### 1. Cohabitation chantier-élèves : à quoi dois-je m'attendre?

Travailler et apprendre dans une école où des travaux de construction doivent avoir lieu n'est pas simple! Notre école et le CSSMI sommes conscients des inconvénients liés à la mise en place d'un chantier en présence des élèves et du personnel : accès modifiés, poussière, bruit, cour extérieure réduite, etc. C'est pourquoi nous déployons tous les efforts pour réduire au maximum tous ces inconvénients, entre autres, en sécurisant les lieux pour faciliter les déplacements et la vie dans notre école.

##### 2. Pourquoi les travaux sont-ils réalisés pendant l'année scolaire et non pas cet été?

Étant donné l'ampleur des travaux et afin de les compléter dans les délais requis (rentrée 2021-2022), il était nécessaire que ceux-ci soient entamés dès le printemps 2021. Le CSSMI profitera au maximum de la période estivale pour faire avancer les travaux et permettre une rentrée scolaire sans tracas.

##### 3. Pourquoi ne pas agrandir l'école à l'endroit prévu initialement au lieu d'installer des modulaires?

Le CSSMI a fait une demande d'agrandissement au ministère de l'Éducation (MEQ) en mars 2019 dans le cadre du déploiement de la maternelle 4 ans. C'est en septembre 2020 qu'on nous confirme que cette demande nous a été refusée par le MEQ. Parallèlement à la demande d'agrandissement de mars 2019, le CSSMI a aussi fait une demande pour une nouvelle construction d'école dans notre secteur et celle-ci a été acceptée en août 2020. L'installation des modulaires nous permet donc d'accueillir les élèves du quartier en attendant la construction de la nouvelle école primaire. Et nous conservons aussi l'emplacement initial de l'agrandissement, car le CSSMI va aller de l'avant en faisant à nouveau la demande au MEQ.

...2

#### 4. Est-ce que la capacité d'accueil est la même pour les modulaires et l'éventuel agrandissement?

Non. Les modulaires offrent une plus grande capacité d'accueil. Les modulaires permettent d'ajouter 8 classes et l'éventuel agrandissement permettra l'ajout de 4 classes.

Comme nous devons anticiper les besoins de places-élèves sur un horizon de 5 ans, soit d'ici la construction de la nouvelle école primaire, c'est pourquoi l'option d'ajouter 8 classes grâce à l'installation de modulaires a été retenue.

#### 5. Y aura-t-il une nouvelle école primaire dans le quartier Urbanova?

Oui. En août 2020, le ministère de l'Éducation a autorisé au CSSMI le financement d'une nouvelle construction dans le secteur. Le CSSMI et son service des ressources matérielles sont en phase préliminaire pour ce projet de construction. L'ouverture de ce nouvel établissement est prévue pour l'année 2025-2026.

#### 6. Est-ce qu'il est toujours prévu d'embellir la cour d'école?

Oui. Nous souhaitons embellir et améliorer la cour d'école une fois les travaux terminés. Il faut savoir que des ajouts étaient prévus en juin 2020, mais avec la pandémie, aucun entrepreneur ne pouvait réaliser les travaux d'installation au moment requis. Les sommes amassées par notre école sont encore disponibles ce qui pourra permettre des nouveautés dans la cour d'école une fois que les travaux actuels seront bel et bien terminés (entre autres, installation de ballons rotatifs et de ballons poires).

#### 7. Est-ce que la cour d'école sera réduite ou agrandie?

L'espace total de la cour d'école sera réduite en raison de la présence des modulaires. À titre indicatif, au sein de l'ensemble du parc immobilier du CSSMI, la superficie des cours d'école est très variable, allant de 3m<sup>2</sup> par élève à, dans des secteurs plus ruraux, plus de 15m<sup>2</sup>/élève. Cette superficie dépend de la grandeur du terrain dont le Centre de service scolaire est propriétaire. Dans le cas de l'école de l'Espace-Couleurs, la superficie résiduelle sera de 6m<sup>2</sup>/élève, en considérant un taux d'occupation de 24 élèves par locaux avec des récréations où 100 % des élèves sont dehors en même temps.

#### 8. Y aura-t-il d'autres travaux au cours de l'année scolaire 2021-2022?

Il n'y aura pas de travaux majeurs comme ceux engendrés par l'installation de modulaires. Toutefois, des travaux permettant d'embellir et de bonifier les installations de la cour d'école auront lieu.